

Au premier trimestre 2023, l'emploi salarié augmente dans quatre régions sur cinq et il est quasi stable dans les autres

EMPLOI ET TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉS (PAR RÉGION ET DÉPARTEMENT) - PREMIER TRIMESTRE 2023

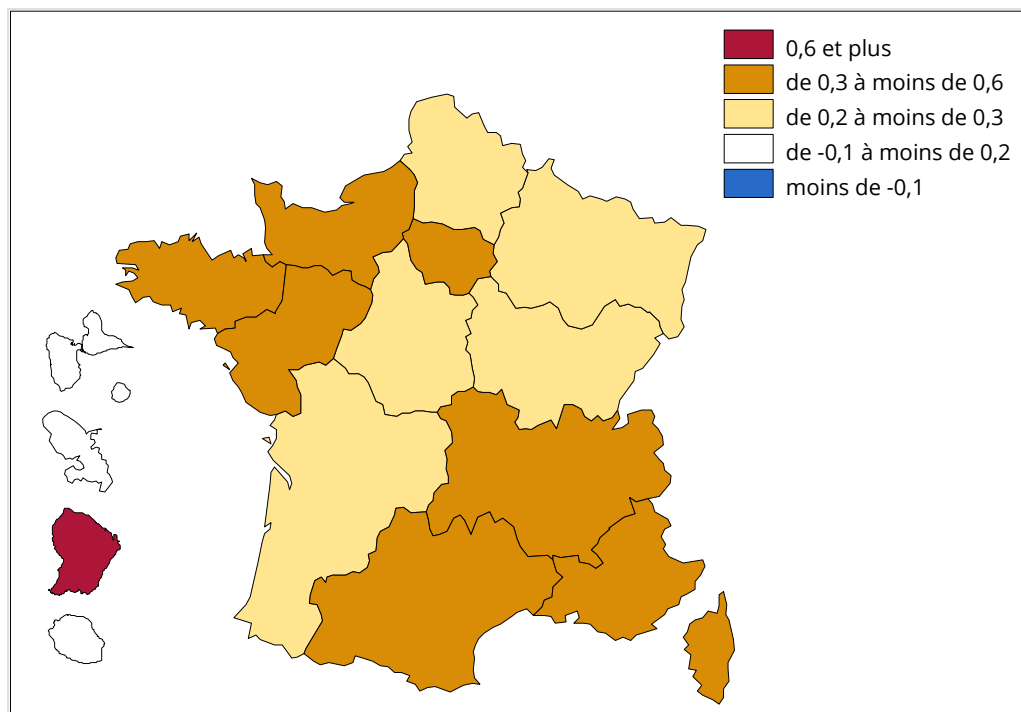
Informations Rapides · 5 juillet 2023 · n° 174

Au premier trimestre 2023, l'emploi salarié augmente au moins autant qu'au niveau national dans neuf régions

Entre fin décembre 2022 et fin mars 2023, l'emploi salarié sur le territoire national dans son ensemble (hors Mayotte) augmente de nouveau : +0,3 % après +0,2 % le trimestre précédent. L'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim est en hausse de 0,7 % tandis que l'emploi intérimaire se replie nettement (-2,2 %).

Au niveau régional, l'emploi salarié est quasi stable (entre -0,1 % et +0,1 %) dans trois régions d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, La Réunion). Il augmente de 0,2 %, soit un rythme légèrement inférieur au niveau national (+0,3 %) dans cinq régions. Il croît à un rythme au moins aussi rapide qu'au niveau national dans neuf régions : dans huit régions de France métropolitaine, la hausse de l'emploi salarié est comprise entre 0,3 % et 0,5 %, tandis qu'en Guyane, elle atteint 0,9 %.

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin décembre 2022 et fin mars 2023 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,3 % entre fin décembre 2022 et fin mars 2023), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

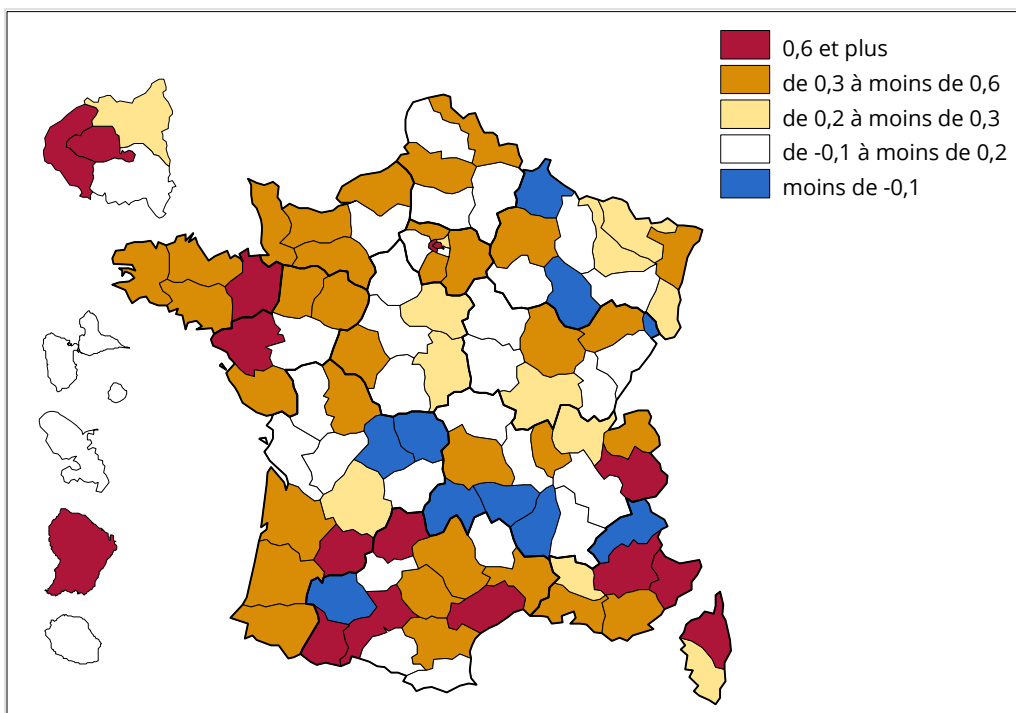
Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Au niveau départemental, l'emploi salarié augmente au premier trimestre 2023 d'au moins 0,3 % dans près de la moitié des départements. La croissance est la plus marquée dans les Alpes-de-Haute-Provence (+1,4 %) et en Guyane (+0,9 %). Dans onze départements, l'emploi augmente de 0,2 %, très légèrement en dessous du niveau national. L'emploi salarié est quasi stable dans 32 départements. Il recule dans dix départements, notamment dans la Creuse (-0,6 %) et les Hautes-Alpes (-0,5 %).

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin décembre 2022 et fin mars 2023 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,3 % entre fin décembre 2022 et fin mars 2023), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en fin de trimestre.

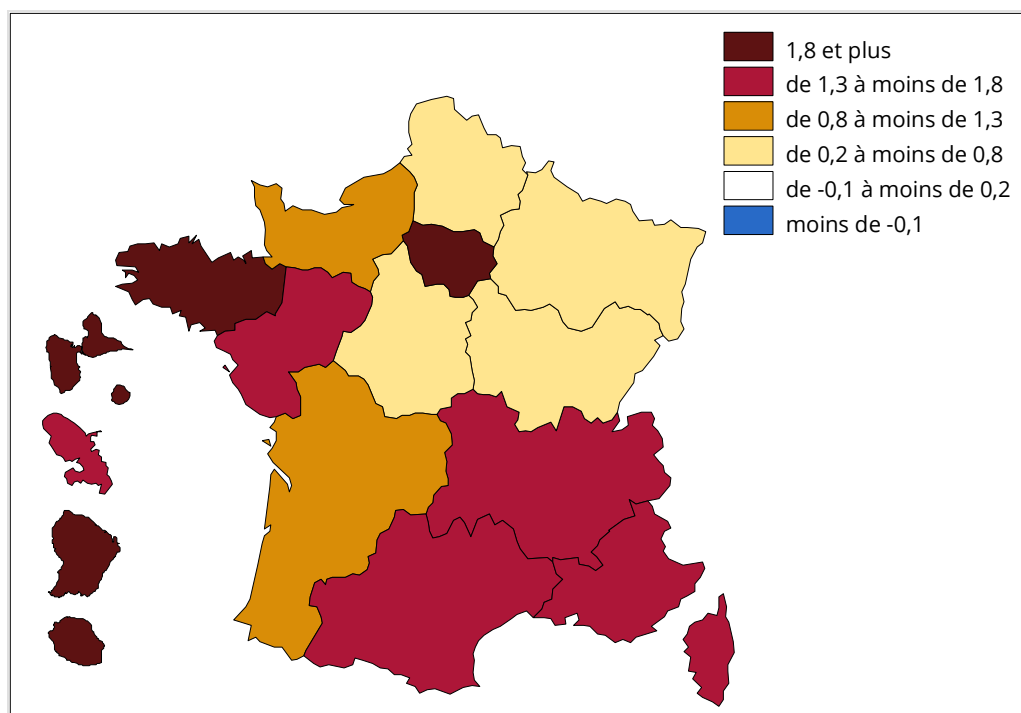
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi salarié est au-dessus de son niveau d'un an auparavant dans toutes les régions, avec une augmentation plus marquée dans deux régions d'Outre-mer

Au niveau national, au premier trimestre 2023, l'emploi salarié total dépasse de 1,3 % son niveau du premier trimestre 2022. Il est au-dessus de son niveau d'un an auparavant dans toutes les régions. Il le dépasse très largement en Guyane (+4,0 %) et en Guadeloupe (+3,1 %). Dans les autres régions, la hausse est comprise entre +0,3 % (pour les Hauts-de-France) et +1,8 % pour trois régions (Île-de-France, Bretagne et La Réunion).

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin mars 2022 et fin mars 2023 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+1,3 % entre fin mars 2022 et fin mars 2023), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en fin de trimestre.

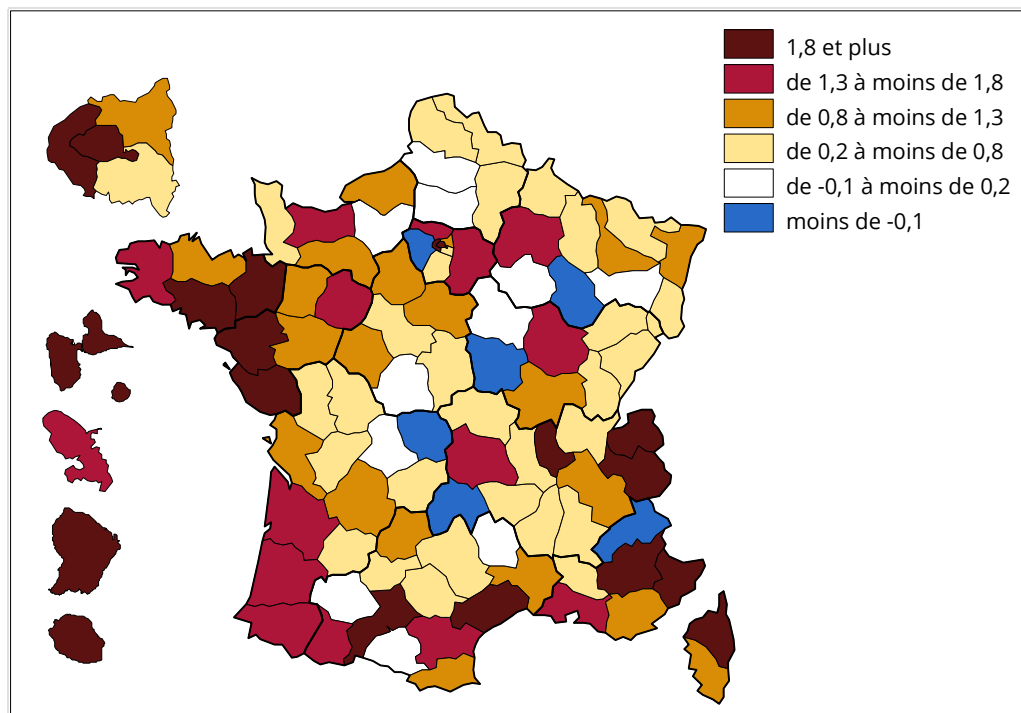
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi salarié est au-dessus de son niveau de mars 2022 dans 83 des 100 départements (hors Mayotte). Le surcroît d'emploi sur un an est plus important dans les départements d'Outre-mer, de la façade Atlantique et du littoral méditerranéen, en Savoie et Haute-Savoie et dans deux départements d'Île-de-France. Dans l'ensemble, les évolutions sont plus favorables dans les départements abritant une métropole régionale par rapport à leurs départements limitrophes.

L'emploi salarié reste, à l'inverse, au-dessous de son niveau de mars 2022 dans six départements, avec un recul allant jusqu'à -0,7 % pour la Creuse. Enfin, il est quasi stable dans onze départements.

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin mars 2022 et fin mars 2023 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+1,3 % entre fin mars 2022 et fin mars 2023), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

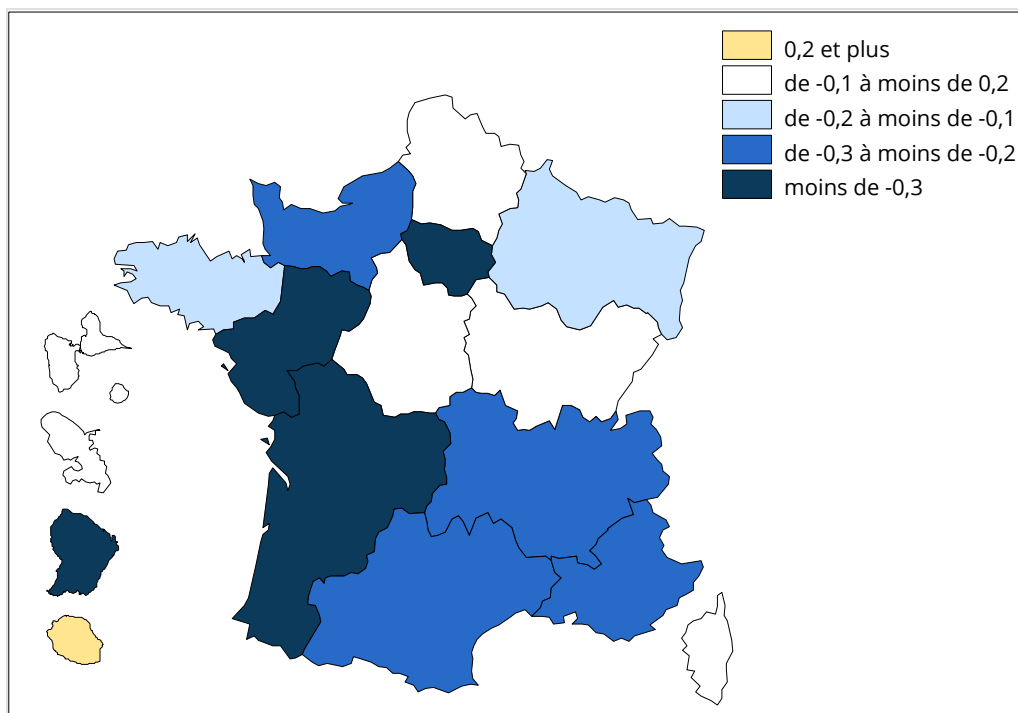
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Dans la majorité des régions, le taux de chômage diminue par rapport à son niveau d'un an auparavant

Sur l'ensemble du territoire (hors Mayotte), le taux de chômage est de 7,1 % au premier trimestre 2023 (comme au trimestre précédent). Par rapport à son niveau d'un an auparavant, il diminue de 0,3 point.

Entre le premier trimestre 2022 et le premier trimestre 2023, le taux de chômage est quasi inchangé dans six régions, et augmente de 0,2 point dans une région, La Réunion. Il recule dans dix régions, avec une baisse légèrement inférieure à celle au niveau national dans deux régions, la Bretagne et le Grand Est (-0,2 point). Dans quatre régions, le taux de chômage diminue autant qu'au niveau national (-0,3 point), et il baisse davantage dans quatre autres régions.

Évolution du taux de chômage (entre le premier trimestre 2022 et le premier trimestre 2023) (en point)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (-0,3 point entre le premier trimestre 2022 et le premier trimestre 2023), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

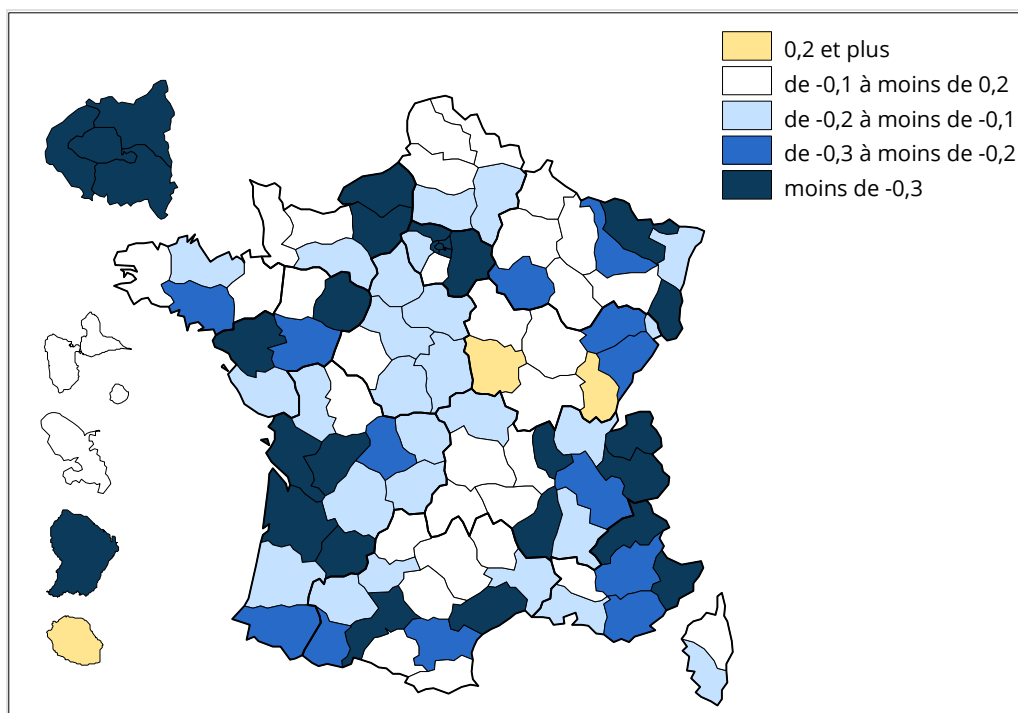
Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Sur un an, le taux de chômage augmente de 0,2 point dans trois départements (le Jura, la Nièvre et La Réunion), et il est quasi stable dans 33 départements. Le taux de chômage recule de manière un peu moins marquée qu'au niveau national dans 26 départements (-0,2 point). Il diminue autant qu'au niveau national dans treize départements. Enfin, il baisse davantage qu'au niveau national dans 25 départements, avec des baisses d'au maximum 0,5 point, à l'exception de la Guyane (-1,5 point).

Évolution du taux de chômage (entre le premier trimestre 2022 et le premier trimestre 2023) (en point)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (-0,3 point entre le premier trimestre 2022 et le premier trimestre 2023), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

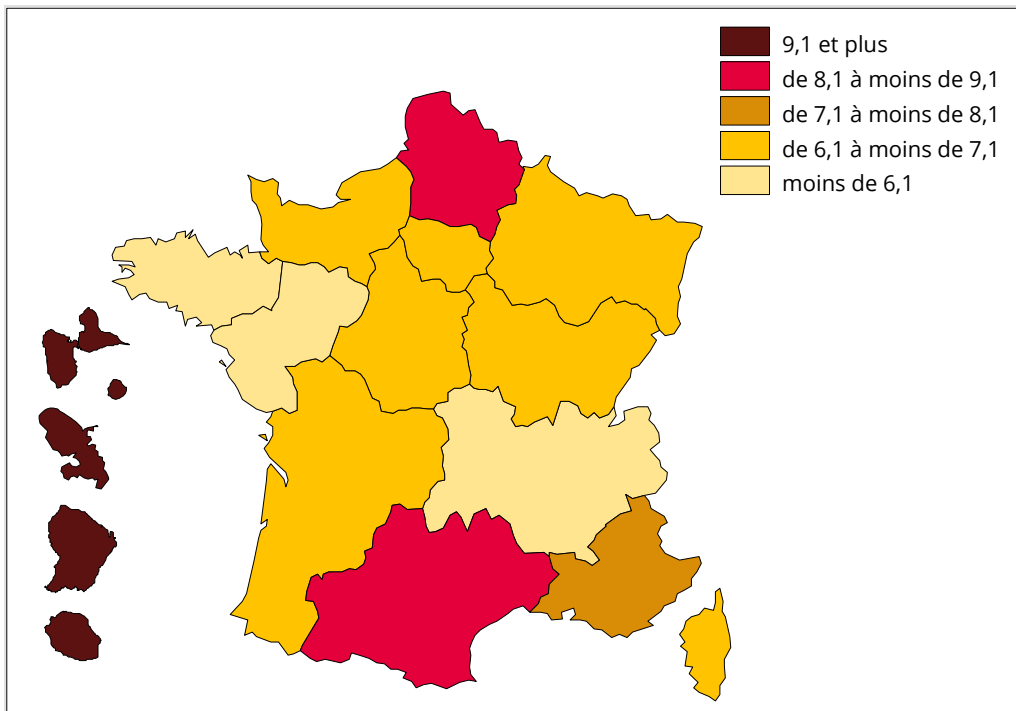
Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Au premier trimestre 2023, le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national (7,1 %) dans trois régions en France métropolitaine : Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,0 %), l'Occitanie (8,5 %) et les Hauts-de-France (8,7 %). Dans les régions d'Outre-mer, il est plus élevé, avec des taux allant de 12,4 % en Martinique à 18,7 % à La Réunion. En revanche, le taux de chômage est le plus faible dans les Pays de la Loire (5,6 %), en Bretagne (5,7 %) et en Auvergne-Rhône-Alpes (6,0 %).

Taux de chômage trimestriel au premier trimestre 2023 (en %)



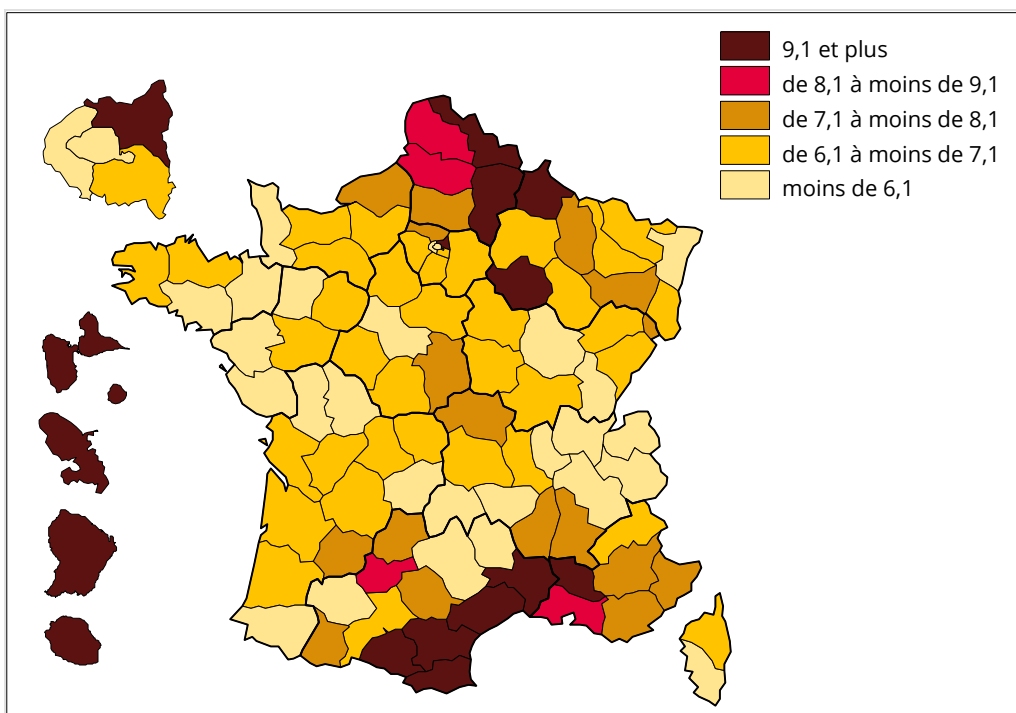
Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant au taux de chômage au niveau national (7,1 % au premier trimestre 2023), ce qui permet de visualiser le niveau des régions comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Taux de chômage trimestriel au premier trimestre 2023 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant au taux de chômage au niveau national (7,1 % au premier trimestre 2023), ce qui permet de visualiser le niveau des départements comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Pour en savoir plus

Les Estimations trimestrielles d'emploi mesurent l'emploi au lieu de travail en France (hors Mayotte). Elles sont établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par la Caisse nationale de l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations ont été réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements.

En particulier, au troisième trimestre 2022, une bascule vers la source DSN a été opérée pour la fonction publique de l'État. Ce changement de source a pu entraîner une rupture de la saisonnalité de la mesure de l'emploi public ; les ruptures les plus nettes ont été neutralisées, mais certaines moins évidentes et plus légères peuvent subsister. Les évolutions depuis le troisième trimestre 2022 sont donc à considérer avec prudence sur ce champ.

L'enquête Emploi permet de mesurer le taux de chômage chaque trimestre de manière précise au niveau national. À des niveaux géographiques plus fins l'échantillon interrogé est trop réduit pour un bon suivi conjoncturel.

L'Insee élabore donc un indicateur spécifique, le « taux de chômage localisé », construit à partir de trois sources sur le champ de la France métropolitaine : l'enquête Emploi, qui fournit le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au sens du BIT ; des données administratives sur l'emploi issues de déclarations sociales des entreprises et des indépendants, permettant de localiser exhaustivement et finement l'emploi au niveau des territoires ; des données de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi en catégorie A (DEFM A), qui permettent de localiser finement les personnes sans emploi. Cette dernière source diffère en niveau des résultats de l'enquête Emploi, puisqu'elle ne suit pas les concepts du BIT mis en œuvre dans l'enquête. Mais, en supposant que cette différence est répartie de manière homogène, sa structure peut être utilisée pour ventiler le chômage issu de l'enquête Emploi.

Le calcul des taux de chômage localisés dans les DOM hors Mayotte s'appuie sur une méthodologie spécifique, conduisant à ce qu'un aléa statistique demeure dans les variations de court terme. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier dans les DOM hors Mayotte.

L'Insee ne calcule pas de taux de chômage trimestriel pour Mayotte, mais diffuse **un point annuel issu de l'enquête emploi réalisé au deuxième trimestre de chaque année**. Ainsi au deuxième trimestre 2022, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 34 % de la population active à Mayotte, en hausse de 4 points par rapport à son niveau des années précédentes.

Les données sont provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Prochaine publication : 5 octobre 2023 à 12h.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475